

**APPENDICE «ENVO-4»**

Greenpeace est heureux de mettre ses commentaires sur le programme de réglementation des chlorofluorocarbones (CFC) présenté par le gouvernement du Canada et sur son rapport intitulé *Préservation de la couche d'ozone, un pas au-delà du Protocole de Montréal*.

En tant qu'organisme international voué à la protection de l'environnement, Greenpeace éprouve de sérieuses inquiétudes quant à l'écosystème global en danger, l'appauvrissement de la couche d'ozone et les autres problèmes auxquels la planète est aujourd'hui confrontée. C'est pour cette raison que Greenpeace a lancé une campagne internationale pour sauver l'environnement.

Les CFC déjà libérés dans l'atmosphère menacent de détruire la couche d'ozone d'ici le milieu du siècle ce qui aurait un impact considérable sur les conditions de vie de tous les êtres vivants.

**SAUVE QUI PEUT!**

**LA RÉPONSE DE "GREENPEACE"  
AU PROGRAMME CANADIEN DE RÉGLEMENTATION DES CFC**

Les CFC ne sont pas essentiels à la société et sont trop dangereux à produire. Sans la couche d'ozone qui filtre les rayons nocifs du soleil, toute vie sur la Terre serait impossible. Le monde a besoin d'un climat stable pour assurer son développement.

**PRÉPARÉE PAR :  
JOHN BENNETT  
"GREENPEACE" CANADA**

Les substances atteignant la couche d'ozone sont produites dans seulement quelques pays. Les compagnies du monde entier qui produisent des biens de consommation doivent acheter les CFC à ces producteurs de CFC et de halons. Greenpeace demande l'interdiction immédiate de leur production.

Après avoir soigneusement étudié le programme et les documents de l'Environnement Canada et les sources étrangères, Greenpeace a demandé au ministre de l'Environnement de prendre des mesures pour empêcher les compagnies étrangères de produire des biens de consommation qui nécessitent des CFC.